



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19ème
Nom de site		Numéro	T15884
Adresse du site	99 Boulevard Mac Donald	Hauteur	R +13 (37m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700/2600MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free présent (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/06/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/03/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	18/05/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	--------------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700 et 2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) . L'orientation des antennes est 0°, 120° et 240° .		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 6 et 10°</i>
Estimation	0° < 1V/m / 120° < 1V/m / 240° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 Az 120°
Divers			

Incidence visuelle

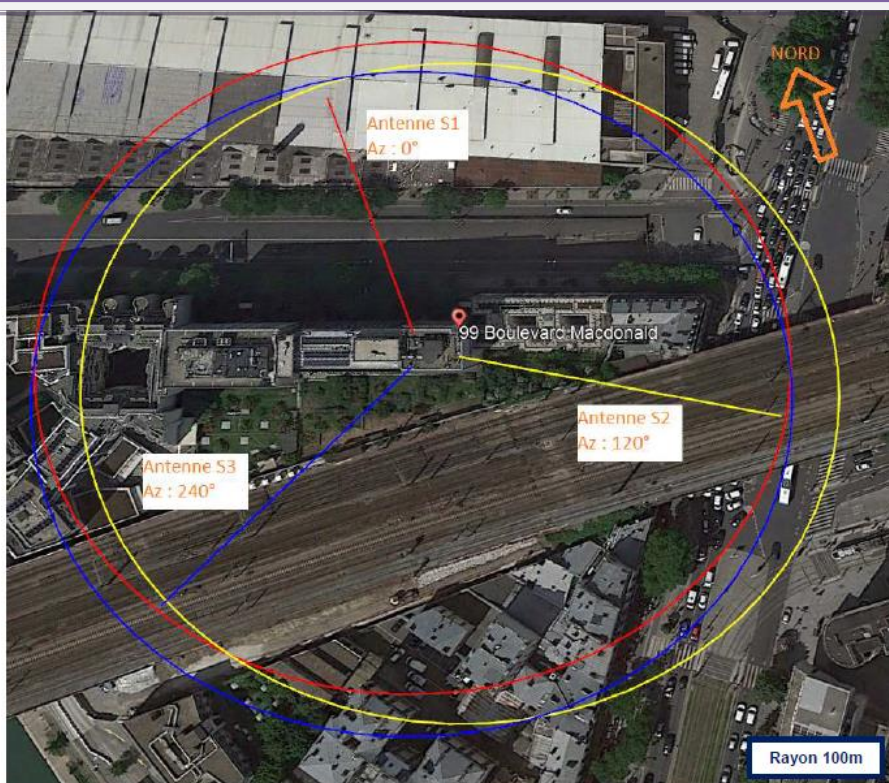
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 et le 2600MHz
Zone technique	des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	40.02m

Date :

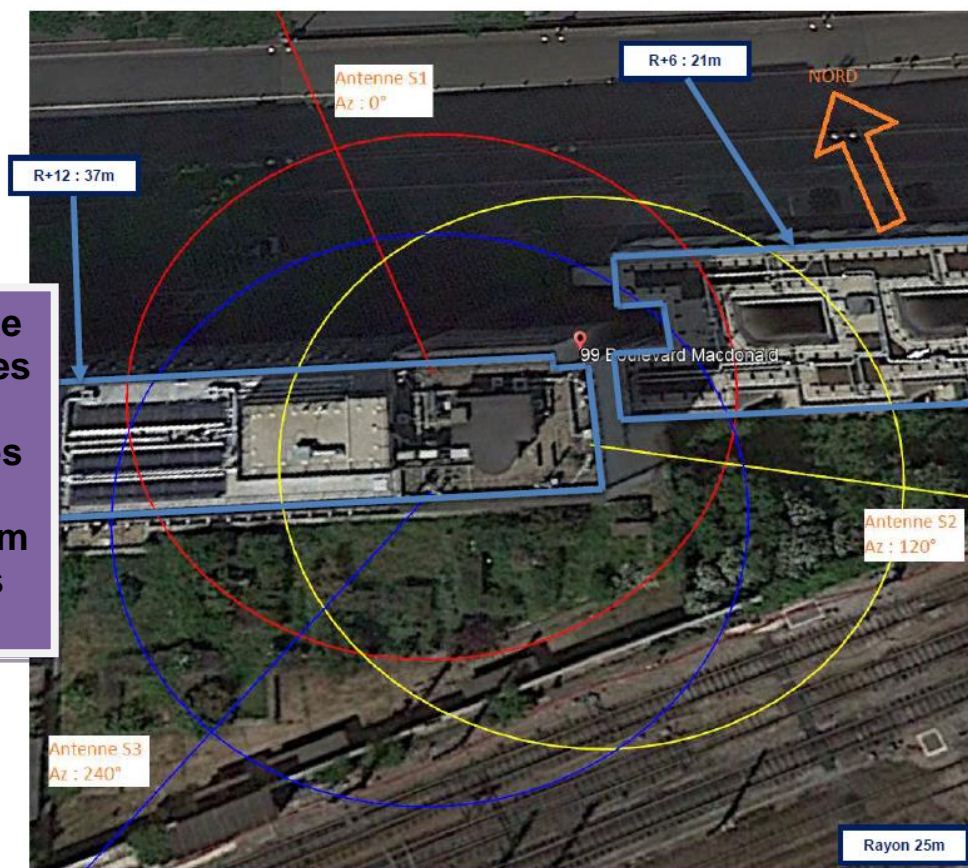
Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement sensible à proximité du site dans un rayon de 100m.

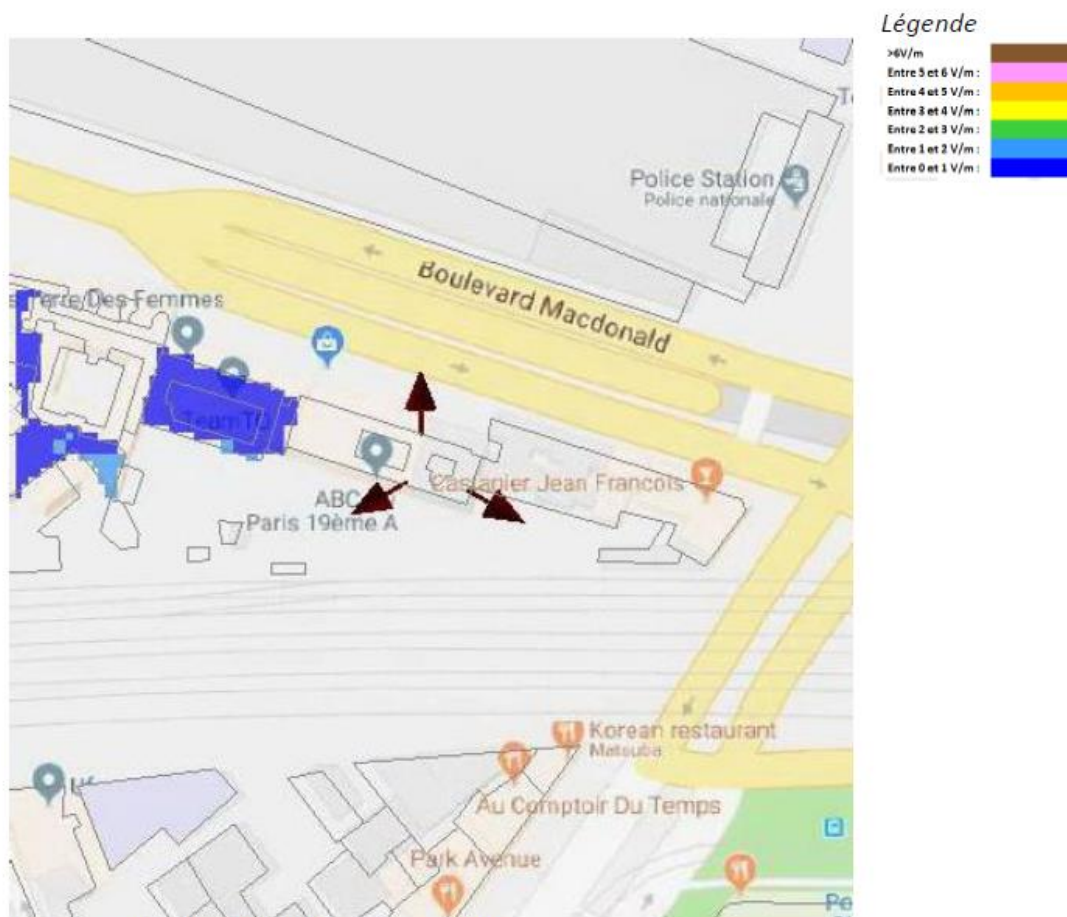


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
 [Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	37,5 m	16,5 m	28,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



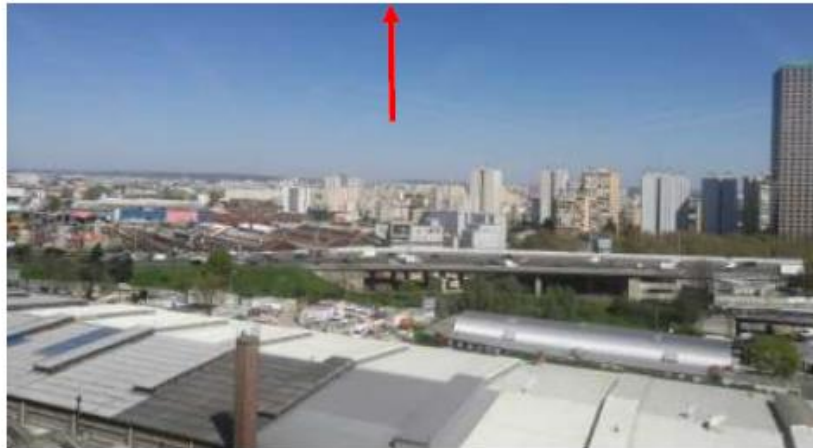
Etat projeté :



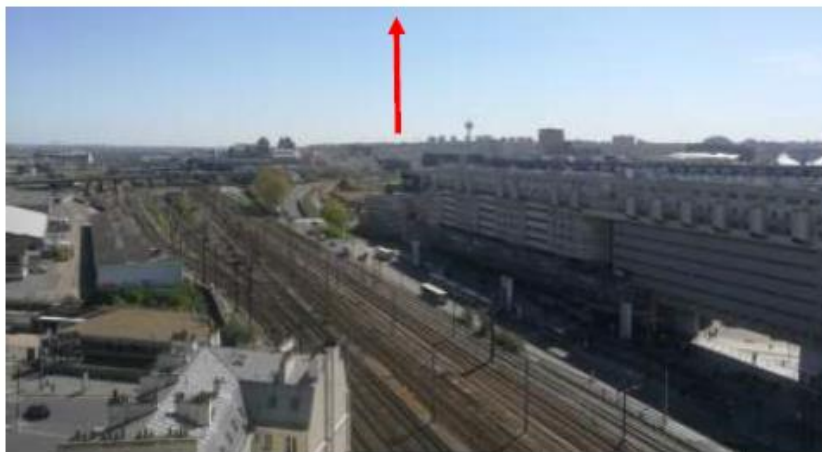
Pas de changement de l'aspect visuel

Vue des Azimuts

Azimut 1 - 0° :



Azimut 2 - 120° :



Azimut 3 - 240° :

